

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALLOCATION PILOTEE EQUILIBRE

FIA de droit français

Code ISIN : FR0012333201 Part R(C) EUR

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 50% Barclays Euro Aggregate et 50% MSCI World sur sa durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. L'indice Barclays Euro Aggregate (coupons réinvestis) est représentatif de la performance des obligations à revenus fixes libellés en euro. L'indice MSCI World (dividendes réinvestis, cours de clôture) est représentatif de la performance des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés.
- La politique d'investissement de ce fonds repose sur une stratégie active d'allocation d'actifs sur les marchés actions, obligataires et monétaires, ainsi que sur un large éventail de classes d'actifs de diversification. Leur poids respectif est déterminé en fonction de l'analyse macro-économique effectuée par le gérant sur chacun de ces marchés dans les principales régions du monde. L'allocation stratégique du fonds est de 50 % sur les marchés actions et de 50 % sur les marchés de taux.
- Le fonds est exposé entre 25% et 65% aux marchés des actions via la détention de parts ou d'actions d'OPC actions et entre 35% et 75% en obligations et titres de créances via la détention de parts ou d'actions d'OPC obligataires et monétaires/monétaires court terme ainsi qu'en instruments du marché monétaire. A titre de diversification, le fonds peut être investi jusqu'à un maximum de 20% du portefeuille, via la détention de parts ou actions d'OPC, sur des classes d'actifs hors de l'univers de l'indice de référence, en incluant des obligations à haut rendement (titres spéculatifs), des obligations convertibles, des obligations émergentes, des actions de petite et moyenne capitalisation, des actions de pays émergents, les stratégies de rendement absolu (c'est-à-dire une performance visant à être décorrélée des marchés), les matières premières. Les valeurs hors zone euro peuvent représenter au maximum 75% de l'actif du fonds et les expositions aux devises de pays membres de l'OCDE et non membres de l'OCDE pourront faire l'objet de couverture selon les anticipations tactiques du gérant. Le fonds peut être investi en parts ou actions d'OPC jusqu'à 100% de l'actif et 110% en cas de recours aux emprunts d'espèces.
- Enfin, le gérant recourt aux instruments dérivés en vue de couvrir et/ou exposer le fonds aux actions, taux, change, indices et matières premières pouvant porter l'exposition globale du fonds à 200 % de l'actif.
- Le FIA capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque reflète l'exposition équilibrée de l'OPCVM aux marchés des actions internationales et aux marchés de taux de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce FIA.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le FIA a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le FIA.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FIA sur le dernier exercice

Frais courants	1,43%
----------------	-------

Frais prélevés par le FIA sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

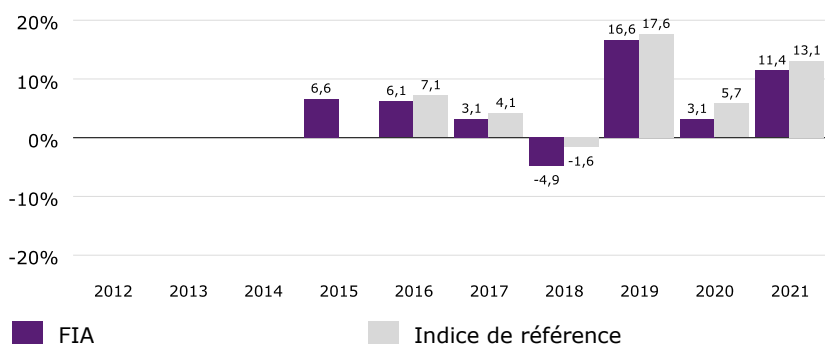
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FIA.
- **Année de création du FIA : 2014.**
- **Année de création de la part R(C) EUR : 2014.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du FIA sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FIA.